

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/10/2019

Date : 06/10/2019

A

Monsieur le gérant de l'entreprise **BENGHENIA** Norredine

Demeurant a : Rue des jardins Relizane

Objet : MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 30/2019 ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°117 du 06/06/2019 relatif à ces travaux sis Cité Sidi Messaoud , il a été constaté :

- Retard dans l'exécution des travaux
- Votre absence du chantier

Pour cela ,l'entreprise **BENGHENIA** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de reprendre et renforcer le chantier pour la finalisation des travaux dans un délais de huit (08) jours et ce conformément aux clauses du présent contrat .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed